

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE D'URGENCES PEDIATRIQUES

FICHE DE PRE-INSCRIPTION à remplir sur écran et renvoyer par mail : Paris : helene.chappuy@aphp.fr Bordeaux : marion.lerouge-bailhache@chu-bordeaux.fr Marseille : aurelie.morand@aphm.fr Lille : katy.brouillard@chu-lille.fr francois.dubos@chu-lille.fr Faculté ou l'inscription est demandée (Lille, Paris, Marseille, Bordeaux)	Le lieu d'inscription figure sur la carte de France qui se trouve sur le site internet du GFRUP
NOM (nom de jeune fille en 1^{er}) :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Nationalité :	
Pays d'exercice actuel :	
Mode d'exercice actuel (lieu et statut)	
Devenir envisagé (lieu et statut) :	
Adresse personnelle :	
Téléphone (professionnel et portable) :	
E-mail (très important) :	
Etes-vous titulaire d'un DES, DIS, ou diplôme étranger de pédiatrie ou d'anesthésie-réanimation (préciser lequel) :	
Etes-vous en cours d'obtention d'un des diplômes ci-dessus (préciser lequel et l'année) :	
Si vous êtes généraliste ou titulaire d'un autre DES-DIS, avez-vous une activité exclusive en Pédiatrie depuis au moins 2 ans (préciser laquelle):	
La formation pratique comportant 2 ans de stage (dont au moins 6 mois en post-internat) et 48 gardes dans des services validants*, comment envisagez-vous de faire cette formation pratique :	
Nombre de stages (semestres) déjà faits dans des services validants (préciser les lieux et dates)** :	
Nombre de gardes de sénior déjà faites dans des services validants* (préciser les lieux)*** :	
Post-internat en cours ou envisagé (préciser CCA, PH, autres)**** :	
DECISION PRISE PAR LE COORDONNATEUR (OUI / NON) :	
Préciser la raison du refus :	

*** Les services validants doivent avoir les critères suivants :**

1) Urgences pédiatriques : 6 mois minimum dans une unité ou service autonome dirigé par un pédiatre, avec accueil médico-chirurgical, avec salle d'accueil d'urgence vitale pédiatrique, 15000 passages/an, garde de sénior pédiatre sur place 24 h/24.

** Seront repris les stages temps plein effectués dans les 4 ans précédant l'inscription (au maximum 3 semestres à temps plein),

*** Seront reprises les gardes de sénior effectuées dans les 4 années précédant l'inscription

**** Fournir une attestation du chef de service où sera fait ce post-internat (à envoyer par courrier) (en l'absence de post-internat prévu, l'autorisation d'inscription ne sera pas donnée).

Attention : répondre au maximum dans la colonne de droite